

# AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

# Montréal



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT (01-277-76) MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL (01-277) AFIN D'AUTORISER L'AMÉNAGEMENT DE CAFÉS-TERRASSES SUR LE CÔTÉ NORD DE LA RUE SAINT-VIATEUR EST

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA15 25 0031 du 2 février 2015, un premier projet du *Règlement (01-277-76) modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin d'autoriser l'aménagement de cafés-terrasses sur le côté nord de la rue Saint-Viateur Est.*

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique le **mardi 24 février 2015, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage;

QUE ce règlement vise à modifier le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin d'autoriser l'aménagement de cafés-terrasses sur le côté nord de la rue Saint-Viateur Est.*

En résumé, le projet de règlement a pour effet :

- de modifier les usages autorisés sur le côté nord de la rue Saint-Viateur Est;
- de permettre la dynamisation de la rue Saint-Viateur Est tout en minimisant les possibles nuisances sur les propriétés résidentielles avoisinantes.

Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 5 février 2015

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx